



GRUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 24 octobre 2017

BERGHEZAN Georges. *Balkans : transferts d'armes vers le Moyen-Orient et risques de détournement vers des groupes armés*, Note d'Analyse du GRIP, 24 octobre 2017, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/2441>



NOTE D'ANALYSE

Transferts d'armes des Balkans vers le Moyen-Orient et risques de détournement vers des groupes armés

par **Georges Berghezan**

24 octobre 2017

Résumé

Depuis 2011, les flux d'armes légères et de petit calibre des Balkans vers le Moyen-Orient ont fortement augmenté. Si l'Irak demeure logiquement le premier importateur d'armes balkaniques de la région, l'Arabie saoudite s'est aussi imposée comme un client majeur. D'autres, en particulier la Turquie, la Jordanie et les Émirats arabes unis, ont également développé fortement leurs achats d'armes. Le principal pays exportateur vers le Moyen-Orient est, de très loin, la Bulgarie, suivie par la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie. La courbe de leurs exportations est fortement ascendante, avec des records de vente enregistrés en 2015 ou 2016.

Or, une partie de ces armes a été détournée vers divers groupes armés non étatiques actifs en Syrie, y compris des « filiales » d'Al-Qaïda et même État islamique. La politique laxiste des exportateurs n'est pas seule en cause. En effet, ces transferts s'inscrivent dans une stratégie allant bien au-delà des Balkans et du Moyen-Orient.

Abstract

Balkan arms transfers to the Middle East and risks of diversion to armed groups

Since 2011, small arms and light weapons flows from the Balkans to the Middle East have increased sharply. While Iraq remains logically the largest importer of Balkan weapons in the region, Saudi Arabia has also established itself as a major customer. Others, in particular Turkey, Jordan and the United Arab Emirates, have also greatly expanded their arms purchases. The main exporting country to the Middle East is by far Bulgaria, followed by Croatia, Bosnia and Herzegovina, and Serbia. The curve of their exports rises dramatically, with record sales in 2015 or 2016.

Yet, some of these weapons were diverted to diverse non-state armed groups operating in Syria, including "subsidiaries" of Al-Qaeda, and even Islamic State. The lax policy of the exporters is not alone to blame. These transfers are actually part of a strategy that goes well beyond the Balkan and the Middle East.

Introduction

Depuis quelques années, et particulièrement depuis 2016, des médias et des sites d'investigation font état de détournements d'armes et munitions achetées par des pays voisins au profit de groupes armés non étatiques actifs en Syrie et en Irak. Ces deux pays sont en guerre, depuis 2011 pour le premier et 2003 pour le second, et ont connu, depuis 2014, un développement spectaculaire de l'organisation État islamique.

À plusieurs reprises, des États des Balkans ont été accusés d'alimenter le conflit en vendant de manière irresponsable des armes à des pays de la région qui les détournent au profit de l'une ou l'autre faction en guerre en Syrie ou en Irak.

Aussi, cette étude portera sur le matériel militaire exporté par ce qu'il est convenu d'appeler les pays des Balkans, soit huit États, dont cinq sont issus de la Yougoslavie et trois sont désormais membres de l'Union européenne¹. Plusieurs d'entre eux ont eux-mêmes été le théâtre, jusqu'en 2001, de conflits violents et certains disposent d'anciens stocks de guerre et d'une industrie d'armement conséquente, produisant principalement des armes légères et de petit calibre (ALPC) et des munitions.

Côté importateurs, cette étude s'intéressera à une dizaine de pays, les États de la péninsule arabique², la Turquie, la Jordanie, ainsi qu'à l'Irak. D'autres pays, l'Égypte, le Liban et Israël, au sujet desquels peu d'allégations de détournement d'armes vers les champs de bataille syro-irakiens ont été formulées, ont été exclus de l'étude, de même que la Syrie et l'Iran, deux pays placés sous divers embargos internationaux sur les armes.

D'un point de vue strictement légal, les transferts d'armes examinés peuvent être problématiques. Rappelons que tous les pays des Balkans sont soit membres de l'UE, soit candidats à l'adhésion, et qu'ils se sont en conséquence engagés à appliquer les règles communautaires en matière d'exportations d'armes.

Certes, aucun d'entre eux ne semble violer l'Action commune sur les ALPC de 2002 qui n'autorise la fourniture de telles armes « qu'aux gouvernements »³, ni la Décision du Conseil européen de 2013 qui place sous embargo l'État syrien⁴. Cependant, d'autres aspects de la législation européenne ne semblent pas avoir été pris en compte avec toute la rigueur nécessaire par ces pays, en particulier le critère 7 de la Position commune sur les exportations d'armes de 2008⁵, qui demande d'évaluer le « risque de détournement » ou de « réexportation » dans des « conditions non souhaitées » du matériel exporté. Enfin, le critère 5 relatif à l'attitude du pays importateur par rapport au terrorisme pose également problème, étant donné les accointances de plusieurs acheteurs avec des groupes considérés comme terroristes, particulièrement actifs en Irak et en Syrie.

1. Soit : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Monténégro, Roumanie et Serbie.

2. Soit : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis (EAU), Koweït, Oman, Qatar et Yémen.

3. [Action commune du Conseil du 12 juillet 2002](#), Journal officiel des Communautés européennes, 19 juillet 2002.

4. [Décision 2013/255/PESC du Conseil du 31 mai 2013 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie](#), Journal officiel des Communautés européennes, 1^{er} juin 2013.

5. [Position commune 2008/944/PESC du Conseil du 8 décembre 2008 définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires](#), Journal officiel des Communautés européennes, 13 décembre 2008.

En outre, des limitations similaires existent dans le Traité sur le commerce des armes⁶, que tous les pays exportateurs sous étude ont signé et ratifié. Il s'agit plus précisément de l'article 7.b.iii (terrorisme) et de l'article 11 (détournement).

I. Exportations déclarées vers le Moyen-Orient

a) Les sources

En nous limitant à la période 2011-2016, nous avons eu recours à diverses sources officielles pour évaluer l'ampleur des transferts effectifs⁷ d'armes et munitions des huit États des Balkans à la dizaine de pays du Moyen-Orient sélectionnés. Nous avons cependant donné la priorité aux sources chiffrées, c'est-à-dire celles exprimant la valeur monétaire de ces exportations, soit :

- Les rapports au Groupe « Exportations d'armes conventionnelles » (COARM) de l'UE, rédigés annuellement par les États membres (la Bulgarie, la Roumanie et, depuis 2013, la Croatie) ; les derniers rapports concernent les exportations de 2015 ;
- Les rapports régionaux des États non-membres (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie et, jusqu'en 2012, la Croatie), publiés par l'Agence d'Europe du Sud-Est et de l'Est de contrôle des armes légères et de petit calibre (SEESAC), utilisant la même méthodologie que les rapports au COARM ; les rapports publiés couvrent les exportations de 2011 à 2014, sauf pour le Monténégro, qui n'y a pas participé en 2011 ;
- Les rapports nationaux de ces pays, sauf quand leurs données sont reprises dans le rapport régional ; pratiquement, nous n'avons eu recours qu'au rapport du Monténégro sur les exportations de 2015 et à celui de la Roumanie de 2016 (les exportations des années précédentes de ces deux pays étant reprises, respectivement, dans le rapport régional 2014 et le rapport COARM 2015). Notons que peu de pays semblent encore publier leur rapport national en anglais (par exemple, le dernier de la Bosnie-Herzégovine porte sur 2009) et que des données essentielles sont absentes de certains rapports en langue locale (par exemple, ceux de la Croatie de 2014 et 2015), quand ils sont disponibles.
- La base de données Comtrade de l'ONU, reprenant les données douanières fournies par les États ; nous avons eu recours à cette base fortement lacunaire, soit pour vérifier les données des autres sources, soit pour les années non couvertes par les précédents rapports, c'est-à-dire l'année 2016 pour les huit exportateurs et l'année 2015 pour ceux qui ne participent pas au COARM, sauf le Monténégro, seul État à avoir déjà produit un rapport national portant sur cette année ; notons que l'Albanie, à partir de 2013, et la Bosnie-Herzégovine, la Roumanie et la Bulgarie pendant toute la période étudiée, n'ont fourni aucune donnée en matière d'exportation d'armes à Comtrade, tandis que la Serbie semble lui transmettre des chiffres nettement sous-estimés ;
- Des sources « indirectes », soit des instituts de recherche et des médias spécialisés rapportant des déclarations ou rapports officiels des pays des Balkans, mais n'étant

6. [Traité sur le commerce des armes](#), Bureau des affaires de désarmement des Nations unies.

7. Par « transferts effectifs », nous entendons les transactions réalisées, non les licences octroyées.

Sauf mention explicite, tous les chiffres de cette étude portent sur des transferts effectifs d'armement.

apparemment disponibles que dans les langues locales. Nous n'avons recouru à de telles sources qu'en l'absence d'autres informations et en particulier pour l'année 2016.

En outre, pour obtenir des détails ou procéder à des vérifications, nous avons recouru au Registre des armes conventionnelles de l'ONU (UNROCA) et aux rapports au Secrétariat du Traité sur le commerce des armes (TCA), qui fournissent de manière plus ou moins détaillée des données sur l'armement exporté. Seules la Roumanie et la Bulgarie ont alimenté, chaque année de la période examinée, le Registre de l'ONU en données sur leurs exportations, se limitant toutefois à l'armement lourd. Par contre, les huit exportateurs ont tous fourni des rapports au Secrétariat du TCA depuis l'instauration de ce système de rapportage, couvrant les exportations à partir de 2015.

Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée, veuillez consulter l'annexe 1.

b) Évaluation de l'ampleur des exportations vers le Moyen-Orient

En se basant principalement sur les rapports au COARM des États membres de l'UE et sur les rapports régionaux des autres pays exportateurs, ainsi que, pour les années les plus récentes, sur la base Comtrade et sur quelques rapports nationaux, le principal client des exportateurs balkaniques est l'**Irak**, avec des achats représentant plus de **667 millions** d'euros durant la période 2011-2016. Son principal fournisseur est de loin la Bulgarie, qui y a exporté pour 556 millions d'armement⁸. Ensuite viennent la Serbie (près de 64 millions), la Croatie (35,5 millions) et la Roumanie (près de 7 millions). Pour l'essentiel, les livraisons consistaient en ALPC et munitions adaptées à ce type d'armes, ainsi que, dans le cas de la Serbie, d'avions ou de drones. Cinquième fournisseur de l'Irak, la Macédoine a effectué, en 2014, une « donation » de près de trois millions EUR de mortiers et d'armes antichars, ainsi qu'une vente de projectiles antichars pour plus de 300 000 EUR. Il s'agit ici des seules transactions déclarées par Skopje vers la zone étudiée entre 2011 et 2016 et de son principal transfert dans le monde. Quant au Monténégro, il a exporté, via la Bulgarie, pour près de deux millions de munitions pour armes légères en 2014.

La Bosnie-Herzégovine et l'Albanie n'ont, d'après les rapports régionaux et leurs déclarations à Comtrade, pratiquement rien exporté vers l'Irak au cours de cette période. Cependant, le Registre de l'ONU nous apprend qu'elles ont transféré, respectivement, 200 « armes légères » et 78 « missiles antichars » à ce pays en 2015. Cette dernière exportation qui, comme de nombreuses transactions de l'Albanie, semble plutôt être une réexportation (les missiles ayant été au préalable importés de Chine), est qualifiée de « donation aux coalitions internationales contre EIL », l'ancien sigle de l'organisation *État islamique*. De même, en 2016, l'Albanie a déclaré, au titre de « donation » aux mêmes « coalitions », l'expédition à l'Irak de 20 000 fusils d'assaut AK-47.

Avec pour près de **599 millions** d'euros en armes et munitions importées, l'**Arabie saoudite** est le second client au Moyen-Orient des États des Balkans. Pour elle aussi, le principal fournisseur est la Bulgarie, avec des importations, surtout d'ALPC et munitions, de plus de 360 millions d'euros⁹, suivie de la Croatie, avec près de 115 millions, surtout en ALPC, munitions et matériels de blindage.

8. Nous avons inclus dans ce chiffre les données provenant du rapport annuel de la Commission d'État de contrôle des exportations d'armes, telles que rapportées par Mariya Cheresheva, [Bulgaria's Arms Exports Reach Record High in 2016](#), *BalkanInsight*, 13 septembre 2017.

9. *Ibid.*

De ce total, la Croatie en a réalisé plus de 83 millions durant la seule année 2016, essentiellement des munitions datant des années 1980 et 1990¹⁰. À la troisième place, on trouve la Bosnie-Herzégovine, qui a vendu au royaume saoudien pour près de 79 millions d'euros d'armes légères et de munitions pour ALPC ces dernières années. Notons que, pour arriver à ce dernier montant, nous avons pris en compte les déclarations d'un représentant de la Chambre de commerce bosnienne qui a annoncé, en février 2017, que des armes pour un montant total de 17,2 millions EUR avaient été exportées en 2016 en Arabie saoudite¹¹. Par contre, concernant 2015, nous ne disposons d'aucune information chiffrée à propos des exportations de la Bosnie, si ce n'est qu'elle a déclaré au Registre de l'ONU qu'elle avait vendu 830 « armes légères » à Riyad cette année-là.

L'Arabie saoudite est également un client important de la Roumanie, qui y a exporté pour plus de 40 millions de matériel, essentiellement des ALPC et munitions, dont près de la moitié uniquement en 2016. Ensuite, on trouve le Monténégro (plus de 2,5 millions EUR d'ALPC, munitions et roquettes livrées en 2015 et 2016¹²) et la Serbie (plus de 1,8 million en 2012, 2014 et 2016). Signalons également que, selon le BIRN et l'OCCRP (voir annexe 1.6), la Serbie aurait *approuvé*, en 2015 seulement, la vente d'armes et de munitions à l'Arabie saoudite pour un montant de 135 millions EUR¹³. Ce chiffre ne concerne apparemment que l'octroi de licences et non les exportations réalisées et n'est donc pas très significatif. Ainsi, en 2013, la Croatie a accordé à l'Arabie saoudite des licences d'une valeur de 121 millions mais n'a ultérieurement déclaré avoir exporté que pour un peu plus d'un million d'euros cette année-là. L'Albanie n'a déclaré qu'une vente de munitions en 2011, d'une valeur de moins de 200 000 EUR, tandis que la Macédoine affirme n'avoir rien vendu à Riyad ces dernières années.

Le troisième récipiendaire des armements balkaniques, pour un montant total de plus de **62 millions** d'euros, est la **Turquie**. La Bulgarie demeure son principal fournisseur, avec des ventes de près de 29 millions consistant surtout en armes de petit calibre, munitions pour ALPC et viseurs. Elle est suivie par la Roumanie (près de 20 millions d'ALPC et munitions) et par la Bosnie-Herzégovine (plus de 11 millions surtout de munitions pour armes de petit calibre). On trouve ensuite la Serbie (près de 2,4 millions EUR de, notamment, munitions pour ALPC et « technologie » relative aux armements). De son côté, la Croatie a vendu à Ankara, principalement, des armes de petit calibre pour plus de 300 000 EUR depuis 2011.

Les **Émirats arabes unis** (EAU) occupent le quatrième rang des importateurs d'armes des Balkans, pour un total de près de **47 millions** d'euros. Ils se sont principalement approvisionnés en Roumanie (matériel naval et entretien/réparation d'hélicoptères), à hauteur de près de 16 millions d'euros, réalisés presque exclusivement en 2016, en Bulgarie (en ALPC et leurs munitions, ainsi que des blindages, pour un montant de près de 14 millions d'euros), en Croatie (matériel de blindage pour près de 9 millions) et en Serbie (ALPC et leurs munitions, véhicules, blindages pour plus de 8,5 millions).

10. Lawrence Marzouk, Ivan Angelovski et Jelena Sviric, [Croatian Arms Sales to Saudi Arabia Fuel Syrian War](#), OCCRP, 21 février 2017 & Lawrence Marzouk et Jelena Sviric, [Croatian Agency Backs BIRN's Arms Investigation](#), BIRN-OCCRP, 22 février 2017.

11. Igor Spaic, [Bosnian Military Exports to Middle East Booming](#), *BalkanInsight*, 17 février 2017.

12. Ce chiffre provient du rapport national du Monténégro portant sur l'année 2015, se répartissant en 1,23 million en 2015 et 1,31 million en 2016. Cependant, le BIRN estime que, en 2015 uniquement, le Monténégro a exporté pour plus de 4 millions d'armes et munitions vers l'Arabie saoudite. Voir Dusica Tomovic, [Montenegro Probes Controversial Saudi Arms Sales](#), *BalkanInsight*, BIRN, 21 mars 2017.

13. Lawrence Marzouk, Aubrey Belford et Joshua Fattersak, [Arms Exports to Middle East: A Question of Legality](#), BIRN-OCCRP, 27 juillet 2016.

Cinquième importateur des Balkans pour un total de près de **37 millions** d’euros, la **Jordanie** a réalisé l’essentiel de ses achats en 2012 et 2013 et n’a pratiquement plus rien acheté depuis. Son principal fournisseur a été la Croatie (près de 32 millions consistant essentiellement en ALPC et munitions). Ont également contribué à ses importations la Bulgarie (plus de 2,5 millions de munitions et véhicules) et la Roumanie (2,3 millions de matériel aéronautique). La Serbie lui a vendu pour environ 330 000 euros d’armes de petit calibre et de munitions et la Bosnie-Herzégovine pour quelque 23 000 euros de pièces pour l’aviation.

Les États autres que l’Arabie saoudite appartenant à la péninsule arabique ont importé des quantités bien moindres d’armement que les cinq pays cités plus haut. Le sultanat d’**Oman** a acquis du matériel militaire pour près de 8 millions d’euros, essentiellement en provenance de Roumanie (plus de 5 millions de matériel aéronautique) et de Bulgarie (2,5 millions en armes de petit calibre, munitions pour armes légères et matériel d’imagerie). Le **Yémen**, où l’on considère que la guerre civile a débuté en mars 2015, a importé des Balkans pour près de **7 millions** d’euros d’armement, principalement de Bulgarie (plus de 4 millions de munitions pour ALPC entre 2011 et 2013) et de Roumanie (près de 2 millions de matériel aéronautique en 2012), alors que la Serbie et l’Albanie y ont exporté chacune pour quelques centaines de milliers d’euros d’armes légères et de munitions jusqu’en 2014 et le Monténégro pour plus de 300 000 euros de matériel pour l’aviation en 2013.

Ayant acheté pour plus de **4 millions** d’euros d’armes légères et munitions, ainsi que des blindages, le **Qatar** s’est approvisionné quasi-exclusivement en Bulgarie. Le **Koweït** a acquis pour **1,4 million** d’équipement militaire, principalement en Bosnie-Herzégovine (plus d’un million de munitions pour armes de petit calibre) et en Bulgarie (250 000 euros de blindages et de matériel d’imagerie). Enfin, **Bahreïn** a importé pour un total de près d’un million d’euros d’armement en Serbie (munitions pour armes de petit calibre et blindages) et en Bosnie-Herzégovine (munitions pour armes de petit calibre).

Tableau 1. Exportateurs des Balkans vers le Moyen-Orient et importateurs du Moyen-Orient depuis les Balkans de 2011 à 2016

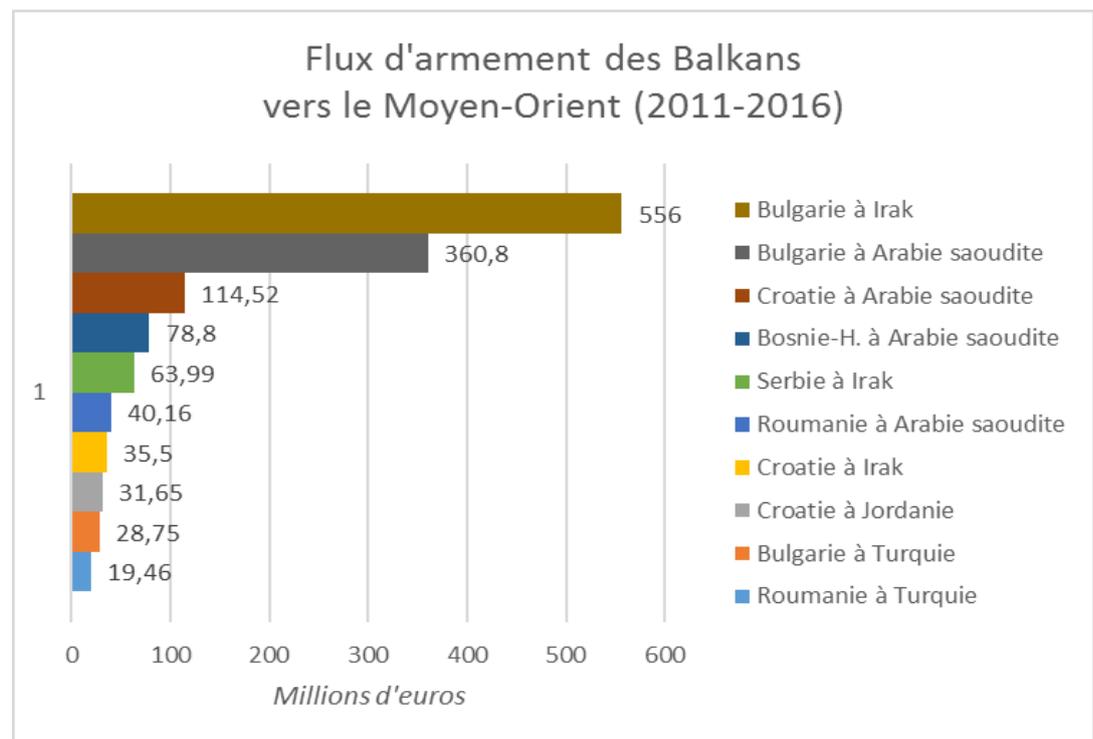
(par ordre décroissant de valeur des transactions déclarées, en millions d’euros)

EXPORTATEURS	MONTANTS	IMPORTATEURS	MONTANTS
Bulgarie	973,15	Irak	667,56
Croatie	190,77	Arabie saoudite	598,79
Roumanie	91,59	Turquie	62,09
Bosnie-H.	91,42	EAU	46,94
Serbie	78,1	Jordanie	36,88
Monténégro	4,83	Oman	7,72
Macédoine	3,26	Yémen	6,92
Albanie	0,4	Qatar	4,2
		Koweït	1,43
		Bahreïn	0,99

Sources : rapports nationaux (2011-2015) et régionaux (2011-2014) des États exportateurs non-membres de l’UE, rapports COARM des États membres de l’UE, rapport national de la Roumanie (2016), déclarations à la base Comtrade en 2015 et 2016 des pays exportateurs, déclarations de la Chambre de commerce bosnienne sur les exportations vers l’Arabie saoudite en 2016, déclarations de la Commission bulgare de contrôle des exportations d’armes sur les exportations vers l’Arabie saoudite en 2016.

Au total, les exportations déclarées d'équipement militaire – principalement des ALPC et leurs munitions – des pays des Balkans vers la dizaine de pays étudiés au Moyen-Orient ont représenté plus de **1 433 millions** d'euros entre 2011 et 2016. La Bulgarie s'est taillée la part du lion dans ce total, exportant à elle seule pour plus de 973 millions d'euros, soit plus des deux-tiers du total, et ce, bien que nous ne disposions que de données partielles pour ce pays en 2016 (portant sur l'Irak et l'Arabie saoudite). Les autres plus gros exportateurs sont la Croatie (plus de 190 millions), la Roumanie (près de 92 millions), la Bosnie-Herzégovine (plus de 91 millions, mais aucun chiffre pour 2015 et seul le montant des ventes à l'Arabie saoudite est connu pour 2016), la Serbie (plus de 78 millions, avec uniquement les chiffres de Comtrade – probablement sous-évalués – disponibles pour 2015 et 2016). Les trois autres États des Balkans n'ont déclaré avoir exporté pour moins de 5 millions d'euros vers le Moyen-Orient : Monténégro (4,8 millions), Macédoine (3,3 millions) et Albanie (0,4 million). Selon les données du COARM et des rapports régionaux, la plupart de ces pays ont principalement exporté des ALPC et leurs munitions, à l'exception de la Roumanie, qui a également vendu de grandes quantités de matériel (ou services) dans les domaines naval et aéronautique.

Tableau 2. Principaux flux d'armement de pays des Balkans vers des États du Moyen-Orient (2011-2016)



Sources : *idem* Tableau 1.

De sérieux doutes peuvent cependant être émis concernant les exportations de certains pays. Il existe d'importantes distorsions entre les chiffres rapportés par COARM et les rapports régionaux, d'une part, et ceux rapportés par Comtrade, d'autre part. Le même constat peut être fait entre les déclarations à l'UNROCA ou au Secrétariat du TCA et celles à Comtrade. Ainsi, les montants des exportations de la Serbie en 2015 et 2016 déclarés à Comtrade semblent fortement sous-estimés par rapports aux quantités d'armement qu'elle a déclaré avoir exportées à l'UNROCA ou au Secrétariat du TCA, ce que confirment aussi des informations publiées par divers médias. En outre, plusieurs indices montrent une forte progression des ventes serbes à l'Arabie saoudite : par exemple, au début 2017, des vols

diplomatiques de la firme azerbaïdjanaise *Silk Way Airlines* auraient acheminé dans ce pays 350 tonnes d'armes, dont des roquettes *Plamen* et *Grad*, produites par la firme serbe *Tehnoremont*¹⁴. De même, les déclarations de l'Albanie, affirmant généralement ne rien exporter vers le Moyen-Orient semblent manquer de consistance, étant contredites par ses déclarations à l'UNROCA ou au Secrétariat du TCA et par des enquêtes, en particulier celles menées par le BIRN et l'OCCRP, et omettant les « donations » effectuées.

c) Quelques licences refusées vers le Moyen-Orient

De nombreuses licences d'exportation ne sont pas exécutées, principalement parce que l'importateur ne les utilise pas. Dans un nombre restreint de cas, des demandes de licences sont rejetées par les autorités du pays exportateur, soit parce que la demande est insuffisamment documentée, soit parce que l'exportation n'est pas conforme à la législation nationale de l'exportateur ou à la Position commune de l'Union européenne à laquelle tous ces pays se réfèrent.

La base Comtrade, les déclarations à l'UNROCA et les rapports régionaux ne contiennent aucune information à ce sujet, de même que les rapports nationaux de l'Albanie. Les rapports COARM indiquent bien combien de licences ont été refusées et sur base de quel critère de la Position commune, mais ne précisent pas de quels pays émanent les refus, se contentant d'indiquer le nombre global de refus par pays importateur. Nous n'apprendrons rien des refus éventuels de la Bosnie-Herzégovine et de la Bulgarie puisqu'elles ne semblent avoir publié aucun rapport national au cours de la période examinée.

Quant à la Croatie, son dernier rapport publié, portant sur l'année 2011, révèle que cette année-là elle a rejeté quatre licences à l'Arabie saoudite, d'une valeur de 17 278 000 USD, portant sur des « systèmes d'armes à énergie cinétique à grande vitesse et matériel connexe ». Selon un porte-parole du ministère croate de l'Économie, son pays aurait rejeté quelques licences vers l'Arabie saoudite en 2015 et n'en aurait accordé aucune en 2016, tandis que les ventes-record de 2016 auraient été autorisées par des licences délivrées l'année précédente¹⁵. La Macédoine déclare avoir refusé, en 2012, l'envoi de grenades fumigènes et assourdissantes au ministère de l'Intérieur du Bahreïn, alors engagé dans la répression violente d'une partie de la population. Le rapport de 2015 du Monténégro révèle que ce pays a rejeté, notamment, deux licences à destination de l'Arabie saoudite et de l'Irak. Les rapports nationaux de la Roumanie révèlent que, de 2012 à 2016, elle n'a rejeté aucune demande de licence. Par contre, en 2011, elle en refusé trois au Yémen pour des armes de petit calibre et de munitions, à cause de problèmes liés au respect des droits de l'homme et de l'existence de tensions ou de conflits dans le pays, et deux aux EAU pour des armes de petit calibre, par crainte que l'équipement livré ne soit détourné. Enfin, la Serbie déclare avoir refusé, en 2013, l'octroi de quatre licences à destination de l'Arabie saoudite, pour des armes à canon lisse de plus de 20 mm de calibre, avec munitions, d'une valeur de près de 22 millions USD. Selon une note confidentielle du gouvernement serbe, ce refus était basé sur la crainte que les armes soient détournées vers la Syrie, ce qui aurait été mal perçu par l'UE et la Russie¹⁶.

14. Dilyana Gaytandzhieva, [350 diplomatic flights carry weapons for terrorists](#), Trud (Sofia), 2 juillet 2017.

15. Lawrence Marzouk, Ivan Angelovski et Jelena Sviricic, [Croatian Arms Sales to Saudi Arabia Fuel Syrian War](#), OCCRP, 21 février 2017.

16. Jelena Cosic, [Serbia PM Defends Lucrative Saudi Arms Sales](#), Balkan Arms Trade, BIRN, 2 août 2016.

Cependant, un an plus tard, la Serbie changeait son fusil d'épaule et approuvait des livraisons à l'Arabie saoudite, au nom, selon le ministère de la Défense, de l'« intérêt national » du pays¹⁷.

La crainte de détournements, qui a entraîné le rejet de quelques licences, semblait donc bien présente parmi les exportateurs balkaniques aux premiers mois ou années de la guerre en Syrie. Cependant, cette crainte semble s'être progressivement dissipée, menant à un accroissement considérable des transferts d'armes à destination de certains pays du Moyen-Orient.

d) De nouveaux clients pour les armes balkaniques

Principal acquéreur des armes balkaniques pour un montant de plus de 667 millions d'euros entre 2011 et 2016 (soit près de 47 % du total), l'Irak occupe cependant une place particulière parmi la dizaine de pays importateurs examinés. D'une part, il s'agit d'un pays en guerre, principalement contre l'organisation État islamique depuis 2014, ce qui peut justifier d'importants besoins en armement. D'autre part, à l'exception du Yémen, qui ne représente que 0,5 % des achats de la région, l'Irak est le seul pays de la zone qui, depuis plusieurs décennies, s'approvisionne principalement en armes de type russe ou soviétique, ou d'origine (ex-)yougoslave qui en sont dérivées. Après leur invasion du pays et le démantèlement de l'appareil de sécurité de Saddam Hussein, les États-Unis ont d'ailleurs choisi de rebâtir une armée dotée de ce même type d'armement, estimant probablement qu'il était plus simple et moins cher de ne pas doter les nouvelles forces armées en matériel occidental.

On peut par contre légitimement se demander pourquoi des pays comme l'Arabie saoudite, la Turquie, la Jordanie ou les EAU ont brusquement décidé d'acheter de grandes quantités d'ALPC de type russe/soviétique sans qu'aucune information n'indique que ces armes aient été injectées dans leurs arsenaux. Au contraire, ces pays ont continué de conclure d'importants contrats d'achat d'armement avec des pays membres de l'OTAN, y compris en 2017.

Un examen sommaire des bases de données à notre disposition – COARM, rapports régionaux, Comtrade – montre que les pays des Balkans n'exportaient, au moins jusqu'en 2011, que des quantités infimes d'armes et de munitions vers la dizaine d'États du Moyen-Orient sélectionnés, à l'exception de l'Irak et du Yémen. Par exemple, la Bulgarie n'a exporté que pour 149 000 euros d'armes et munitions vers l'Arabie saoudite entre 2007 et 2011 mais pour plus de 360 millions durant les cinq années suivantes. Les exportations de la Croatie ont connu une évolution similaire.

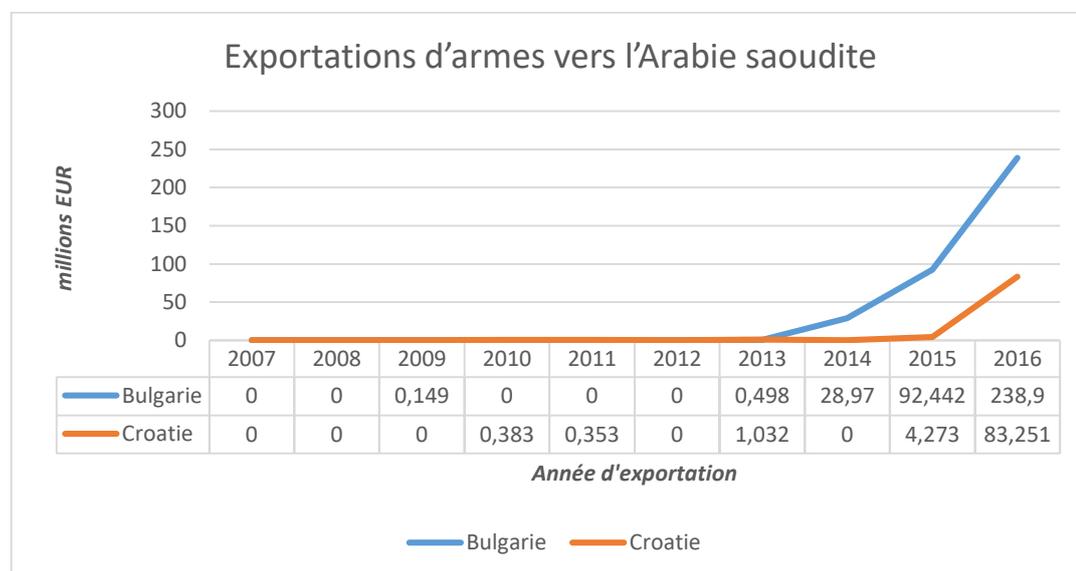
Selon le chercheur Pieter Wezeman du SIPRI, « quand les Saoudiens achètent, en particulier, de vieilles munitions en Europe centrale (...) ce n'est pas pour leurs propres forces »¹⁸. Il n'est donc pas hasardeux de se demander si ces achats n'auraient pas un quelconque lien avec la prolifération d'armes constatée auprès d'acteurs non étatiques en guerre au Moyen-Orient. Autrement dit, il est possible que certains États du Moyen-Orient aient violé leurs engagements en matière d'utilisation finale et de non-réexportation, en transférant auprès de groupes armés en guerre dans des pays voisins de l'armement acheté dans les Balkans,

17. Lawrence Marzouk, Ivan Angelovski et Miranda Patrucic, [Making a Killing: The 1.2 Billion Euro Arms Pipeline to Middle East](#), Balkan Arms Trade, BIRN, 27 juillet 2016.

18. Dusica Tomovic, [Montenegro Opens Weapons Supply Line to Saudi Arabia](#), Balkan Arms Trade, BIRN, 3 août 2016.

théoriquement destiné à l'usage exclusif de leurs propres forces de sécurité. Ceci est d'autant plus vraisemblable que, depuis 2012, des armes de provenance balkanique sont observées entre les mains de combattants de groupes armés, particulièrement en Syrie.

Tableau 3. Évolution des exportations d'armes de la Bulgarie et de la Croatie vers l'Arabie saoudite, 2007-2016 (en millions d'euros)



Sources : rapports régionaux (2011-2012) de la Croatie, rapports COARM de la Bulgarie (2011-2015) et de la Croatie (2013-2015), déclarations à la base Comtrade (2016) de la Croatie, déclarations de la Commission bulgare de contrôle des exportations d'armes sur les exportations vers l'Arabie saoudite en 2016.

II. Présence d'armes des Balkans sur les champs de bataille syro-irakiens

Dès 2013, des informations ont commencé à affluer sur la présence d'armes des Balkans aux mains de rebelles syriens. En particulier, la Croatie aurait entamé en décembre 2012, via la Jordanie et grâce à un financement saoudien, d'importantes livraisons « principalement aux groupes armés considérés comme nationalistes ou séculiers ». Ces armes, qui pourraient provenir de stocks de guerre non déclarés, consistaient en canons sans recul, fusils d'assaut, lance-grenades, mitrailleuses, mortiers et armes antichars portables¹⁹. En trois mois, ce sont 230 tonnes d'armes, d'une valeur de 6,5 millions USD, qui auraient quitté Zagreb pour la Syrie via Amman²⁰. Certaines d'entre elles, en particulier des canons sans recul M60, des armes antichars M79 Osa et des lance-grenades RBG-6, ont été observées dans plusieurs régions de Syrie dès janvier 2013²¹. À l'époque, les autorités croates ont vigoureusement nié ces transferts, alors que des responsables européens et états-uniens, dont des représentants de la *Central Information Agency* (CIA), préféraient ne pas les commenter.

19. Krešimir Žabec, [Tajna letova jordanskih aviona s Plesa](#), *Jutarnji Vijesti* (Zagreb), 23 février 2013 ; C. J. Chivers et Eric Schmitt, [Saudis Step Up Help for Rebels in Syria With Croatian Arms](#), *The New York Times*, 25 février 2013.

20. [Croatian exports to Jordan, December 2012](#), données de Comtrade, publiées par OCCRP.

21. Christophe Lamfalussy, [La Croatie contourne l'embargo vers la Syrie](#), *La Libre Belgique*, 27 février 2013 ; Dan O'Huiginn, [Croatia Shipped Arms to Jordan](#), OCCRP, 29 mars 2013.

Notons également que, au début 2013, l'apparition d'armes et de munitions d'autres pays – dont la Belgique, la Suisse et l'Ukraine – a été constatée aux mains de rebelles syriens²².

Ces informations ont été développées en mars 2013 par la presse croate, qui chiffrait même à environ 3 000 le nombre de tonnes d'armes et de munitions transférées au cours des trois mois précédents par des avions de compagnies turques et jordaniennes, le tout organisé par les États-Unis²³. Un autre pont aérien en faveur des rebelles syriens, pour des armes en provenance du Qatar et d'Arabie saoudite, transitait par le territoire turc²⁴. D'autres sources avançaient que des pays ouest-européens, dont la Grande-Bretagne, participaient à ces envois d'armes et que des armes croates avaient été observées aux mains de militants d'*Ahrar al-Sham*, un groupe radical islamiste allié à l'*Armée syrienne libre*, soutenue par l'Occident²⁵, ainsi qu'à *Jabhat al-Nusra*, groupe affilié à Al-Qaïda²⁶.

Notons que, à la suite de ces révélations, on a constaté une forte diminution des informations publiées dans ce domaine par les autorités croates, sous prétexte de protection de la vie privée, un argument du ministère de l'Économie, en charge des exportations d'armes, battu en brèche par l'Agence croate de protection des données²⁷.

En 2013 et 2014, une autre arme croate, le fusil d'assaut ultra-moderne le VHS-D1, a été remarqué en Syrie, auprès de combattants druzes pro-gouvernementaux déployés sur le plateau du Golan. Il avait déjà été vu auprès de combattants kurdes en Irak, pays que le gouvernement croate alimente en armes de ce type²⁸. Également en 2014, divers observateurs faisaient état de nombreuses armes croates – pistolets HS2000, roquettes et lance-roquettes antichars M79, lance-grenades RBG-6, canons M60, lance-roquettes RPG-22 – capturées à *État islamique* ou dans les stocks de cette organisation, à la fois en Syrie et en Irak²⁹.

Concernant ce dernier pays, Chuck Hagel, Secrétaire à la Défense des États-Unis, déclarait, le 26 août 2014, que divers pays occidentaux, dont l'Albanie et la Croatie, avaient décidé de livrer des armes et des munitions aux groupes kurdes combattant l'EI dans le nord de l'Irak³⁰. Selon une source au sein du ministère albanais de la Défense, son gouvernement a pris cette décision le 15 août 2014 et le matériel en question comprenait 22 millions de munitions de 7,62 mm pour AK-47, 32 000 obus d'artillerie de différents calibres et 15 000 grenades. La première livraison, effectuée par un C-17 de l'*US Air Force*, aurait eu lieu le 24 août³¹.

22. C. J. Chivers et Eric Schmitt, *op. cit.*

23. [Croatia transit point for Syrian rebel arms: report](#), *Al Arabiya*, 9 mars 2013.

24. [An Arms Pipeline to the Syrian Rebels](#), *The New York Times*, 25 mars 2013.

25. Richard Spencer, [US and Europe in 'major airlift of arms to Syrian rebels through Zagreb](#), *The Telegraph*, 8 mars 2013.

26. Jeffrey White, Andrew J. Tabler et Aaron Y. Zelin, [Syria's Military Opposition](#), The Washington Institute for Near East Policy, Policy Focus 128, septembre 2013. Pour une mise en perspective des transferts d'armes durant la première phase de la guerre en Syrie, voir Melanie De Groof, [Arms Transfers to The Syrian Arab Republic – Practice and Legality](#), Rapport du GRIP 2013/9, novembre 2013.

27. *Ibid.*

28. Michael Smallwood, [Croatian VHS-D1 rifle in Syria](#), Armament Research Service (ARES), 8 octobre 2015.

29. Taking Stock, The arming of Islamic State, Amnesty International, décembre 2014.

30. [Pentagon warns that Isis has global aspirations as US continues Iraq strikes](#), *The Guardian*, 26 août 2014.

31. Besar Likmeta, [Albania Starts Shifting Weapons to Iraqi Kurds](#), *BalkanInsight*, 27 août 2014.

Tirana n'aurait tiré aucun bénéfice financier de ces envois, opérés « pour gagner du crédit politique auprès de Washington »³². Relevons que l'Albanie n'a déclaré ces livraisons, ni dans son rapport national, ni à la base Comtrade, ni à l'UNROCA.

En septembre 2014, l'organisation *Conflict Armament Research* (CAR) publiait un premier rapport sur les armes détenues par l'EI, à la fois en Syrie et en Irak, sur base des captures réalisées par des combattants kurdes (les Unités de protection du peuple, YPG, en Syrie et les Forces Peshmerga du gouvernement régional kurde en Irak). Outre de nombreuses armes de fabrication états-unienne, soviétique, chinoise, belge et autrichienne, du matériel fabriqué en ex-Yougoslavie a également été saisi. En Syrie, les YPG ont notamment capturé deux obus antichars de 90 mm pour M79 Osa, fabriqués en Serbie en 1983, donc à l'époque de la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY), mais faisant vraisemblablement partie du lot livré l'année précédente par la Croatie à des « groupes armés considérés comme nationalistes ou séculiers ». En outre, les YPG ont également capturé un fusil sniper *Elmech* EM-992 de calibre 7.62 x 51 mm, fabriqué depuis 1991 en Croatie. Enfin, en Irak, les forces kurdes ont notamment pris à l'EI un pistolet semi-automatique HS-9 de 9 x 19 mm, également fabriqué en Croatie³³.

Un mois plus tard, CAR publiait un second rapport, cette fois sur les munitions de petit calibre capturées à l'EI par des forces kurdes en Irak et en Syrie. Si la majorité de ces munitions ont été fabriquées en Chine, en Russie/ex-URSS et aux États-Unis, on y trouve cependant un nombre significatif de cartouches de provenance serbe (142 sur un total de 1 730), roumaine (77) et bulgare (63), ainsi que de plus petites quantités de munitions albanaises (9) et bosniennes (9). Sur le total de l'échantillon, environ un dixième était de fabrication récente (entre 2010 et 2014), dont essentiellement des munitions de fabrication bulgare (47 sur 161) et chinoise (45), mais aussi 14 produites en Serbie. Les chercheurs de CAR ont également pu identifier plusieurs munitions de calibre 5.56 x 45 mm (calibre standard des armées de l'OTAN) produites par l'usine serbe *Prvi Partizan* A.D. entre 2007 et 2010. Enfin, le fusil sniper *Elmech* croate mentionné dans le rapport précédent était chargé de munitions tchèques et syriennes³⁴. De son côté, dans une étude confidentielle, l'institut *Armament Research Service* (ARES) estimait que, en 2015 dans la région de Mossoul (Irak), sur base d'un échantillon assez réduit (inférieur à 500 unités), 17 % des munitions utilisées par l'EI provenaient des Balkans. Précisons aussi qu'une bonne moitié de ces munitions semblait avoir été produite avant 2000 et que les 83 % restants provenaient principalement de Chine, Russie/ex-URSS et États-Unis³⁵.

Notons que les deux rapports suivants de CAR relatifs au conflit en Syrie et en Irak – le premier consacré aux armes capturées à EI par les combattants des YPG à Kobane, dans le nord de la Syrie³⁶, et le second sur les composants des explosifs fabriqués par EI dans les

32. [Ask not from whom the AK-47s flow](#), *The Economist*, 16 avril 2016.

33. [Islamic State Weapons in Iraq and Syria](#), Conflict Armament Research, septembre 2014.

34. [Islamic State Ammunition in Iraq and Syria](#), Conflict Armament Research, octobre 2014.

35. [Ask not from whom the AK-47s flow](#), *The Economist*, 16 avril 2016 ; échange de mails entre l'auteur et Ali Richter, analyste à l'ARES, et N.R. Jenzen-Jones, directeur de l'ARES, entre le 18 août et le 2 septembre 2017.

36. [Islamic State Weapons in Kobane](#), Conflict Armament Research, avril 2015.

deux pays³⁷ – n’ont révélé aucune filière balkanique, bien qu’ils aient impliqué des dizaines de sociétés et des dizaines de pays dans l’approvisionnement des djihadistes.

Cependant, d’autres sources, en particulier un lanceur d’alertes turc opérant sous le pseudonyme de Fuat Avni, accusaient, en avril 2015, les plus hauts responsables des services de renseignement turcs, ainsi que le président Recep Tayyip Erdoğan, de s’enrichir en organisant, au bénéfice de l’EI, un trafic d’armes achetées en Serbie et en Libye grâce des financements d’Arabie saoudite, du Qatar et des EAU³⁸. L’implication de la Turquie dans des achats de pétrole à l’EI et des transferts d’armes – notamment en canons M60 d’origine (ex-)yougoslave – à des groupes armés syriens a été de nombreuses fois documentée au cours des mois suivants, notamment par Vitaly Chourkine, alors ambassadeur russe auprès de l’ONU³⁹.

Les allégations concernant le détournement d’armes balkaniques vers l’EI revenaient à l’avant-plan en septembre 2016 avec des accusations formulées dans la presse par James Bevan, directeur de CAR. Selon lui, des armes produites en Europe de l’Est, notamment en Bulgarie et en Serbie, étaient achetées par l’Arabie saoudite et se retrouvaient très rapidement, après en passage en Turquie, entre les mains de l’EI. Il décrivait une « chaîne d’approvisionnement qui part d’un producteur est-européen vers un autre pays est-européen, puis vers l’Arabie saoudite et la Turquie, et ensuite vers un groupe d’opposition syrien et enfin à État islamique à Fallujah en Irak, le tout en moins de deux mois ». Il précisait que les transferts d’armes vers l’opposition armée syrienne échappaient à tout contrôle. Se plaignant du manque de coopération de divers pays, dont les États-Unis, dans les enquêtes de CAR, il sous-entendait que ceux-ci pourraient être à la manœuvre dans ces « activités néfastes ou irresponsables »⁴⁰.

Au début 2017, l’*Organized Crime and Corruption Reporting Project* (OCCRP) confirmait que, sur la base de publications sur les réseaux sociaux, des armes croates étaient présentes en grandes quantités auprès des groupes armés syriens, en particulier des roquettes, des obus de mortier, des lance-grenades RBG-6 et des lance-roquettes RAK-12. Parmi les groupes en possession de ces armes, on trouvait aussi bien des groupes dits « modérés » que « djihadistes » (dont *Jabhat al-Nusra* et l’EI)⁴¹.

Quelques semaines plus tard, l’OCCRP et le BIRN s’intéressaient à la présence de mitrailleuses lourdes serbes M02 *Coyote*, observées depuis le début 2016 en Syrie, en particulier aux mains de groupes armés rebelles dans la région d’Alep. Selon l’enquête de ces deux organisations, un lot de 205 de ces armes a été vendu en 2015 et 2016 par la firme qui les produit, *Zastava*, à une autre firme, la *Bulgarian Industrial Engineering and Management* (BIEM), basée à Sofia, pour utilisation finale par les forces de sécurité saoudiennes. Le coût de la transaction – qui ne semble pas avoir été déclarée à Comtrade – se serait élevé à 2,75 millions EUR. Les armes auraient été détournées au profit de l’ASL après avoir transité par la Turquie et l’Arabie

37. [Tracing the supply of components used in Islamic State IEDs](#), Conflict Armament Research, février 2016.

38. Today’s Zaman (Istanbul), 12 avril 2015, consulté en juillet 2015, retiré en mars 2016. Le quotidien turc Zaman et sa version anglophone, Today’s Zaman, sont passés sous le contrôle de l’État le 4 mars 2016 et leurs archives Internet antérieures à cette date ont été rendues inaccessibles.

39. [Turkey is key supplier of weapons, military hardware to ISIS - Russian envoy to UN](#), RT, 1^{er} avril 2016.

40. Louise Ridley, [This British Company Has Tracked Half A Million Illegal Weapons Fuelling Conflicts In Just Two Years](#), Huffpost United Kingdom, 11 septembre 2016.

41. Lawrence Marzouk, Ivan Angelovski et Jelena Sviric, [Croatian Arms Sales to Saudi Arabia Fuel Syrian War](#), OCCRP, 21 février 2017.

saoudite. Leur parcours témoigne aussi de l'implication de plusieurs autres pays dans une opération clandestine⁴². Si cette affaire relativise fortement la crédibilité du certificat d'utilisateur final délivré par certains acheteurs, elle est aussi révélatrice d'une filière d'armement et d'entraînement des combattants antigouvernementaux syriens dans laquelle les fournitures des États balkaniques au Moyen-Orient ne sont vraisemblablement qu'un élément d'un vaste puzzle.

Cette implication d'autres acteurs est confirmée par de récentes révélations concernant la saisie, en août 2016, d'obus de mortier de 120 mm de fabrication serbe par la *Légion Sham*, une faction pro-turque au sein de l'ASL, à la milice kurde de l'YPG, membre des FDS. Sur la base des réponses aux questions de l'OCCRP et du BIRN à la firme *Krusik* à *Valjevo*, productrice de ces obus, et du ministère serbe du Commerce, en charge du contrôle des exportations, ainsi que d'un certificat d'utilisateur final ayant opportunément « fuité », on peut conclure que, selon toute vraisemblance, 7 988 de ces obus ont été livrés, vers février 2016, à la base aérienne des États-Unis Ali Al Salem au Koweït, que l'acheteur était la firme britannique *Chemring Military Products*, et que l'utilisateur final était la *United States Special Operations Command (SOCOM)*, l'agence du Pentagone chargée des « opérations spéciales ». Ces informations tendent à montrer que les pays du Moyen-Orient n'ont pas été les seuls à acheter des armes dans les Balkans pour les détourner au profit de groupes combattant en Syrie et que le rôle des États-Unis ne s'est pas limité à coordonner ces transferts⁴³. Le GRIP publiera très prochainement une autre étude consacrée à cette problématique.

Si les armes équipant les groupes non étatiques irakiens ont moins attiré l'attention que celles de Syrie, *Amnesty International* a néanmoins publié, début 2017, un rapport sur l'armement des *Unités de mobilisation populaire*, des groupes progouvernementaux majoritairement chiïtes, fréquemment soupçonnés d'abus contre les populations civiles. Selon cette étude, ces milices, à la pointe du combat contre l'EI, seraient dotées d'armes et de munitions fabriquées dans au moins seize pays, dont la Serbie et la Croatie. En particulier, leurs combattants ont été observés en train de manier des fusils d'assaut serbes de type M70 et des fusils d'assaut croates de type VHS-1. Ces derniers équipent notamment la milice *Farqat al-Abbas* en Irak et des groupes armés chiïtes en Syrie. Ils proviennent vraisemblablement d'une livraison effectuée par la Croatie au gouvernement irakien à la fin 2014⁴⁴.

III. Des exportateurs responsables ?

Jusqu'en 2016, les soupçons que des livraisons d'armes en provenance d'États des Balkans parviennent à des parties belligérantes, en particulier en Syrie, se sont heurtés au silence ou aux dénégations officielles des exportateurs. À partir de 2016, avec la multiplication des révélations sur ces exportations, et notamment à l'insistance du BIRN et de l'OCCRP, des responsables des gouvernements impliqués ont dû réagir, choisissant une ligne basée sur l'affirmation de la légalité de leurs exportations et ne variant que peu d'un pays à l'autre.

42. Ivan Angelovski, Jelena Cosic, Lawrence Marzouk et Maria Cheresheva, [The Coyote's Trail: A Machine Gun's Path from Serbia to Syria](#), OCCRP, 9 mai 2017.

43. Ivan Angelovski et Lawrence Marzouk, [Serbian Mortars Traced to Banned Kurdish Militia](#), BIRN-OCCRP, 14 septembre 2017.

44. [Iraq: Turning a Blind Eye, The Arming of the Popular Mobilization Units](#), Amnesty International, janvier 2017.

Ainsi, en mars 2017, un porte-parole du ministère albanais de la Défense, réagissant aux allégations d'armes et munitions vendues par la société publique *Military Export Import Company of Albania* (MEICO) à la firme bulgare *Alguns* et probablement réexportées au Moyen-Orient, se contentait de déclarer que la transaction s'était faite dans les règles, qu'*Alguns* « n'était pas impliquée dans des activités criminelles » (alors qu'une enquête avait révélé que son directeur était un associé d'un boss de la mafia locale) et que toute réexportation demanderait le consentement de Tirana⁴⁵.

En Bosnie-Herzégovine, si des analystes se réjouissent de la « chance exceptionnelle pour l'économie » de leur pays que représente la progression des exportations d'armes, boostée par la demande saoudienne⁴⁶, aucune déclaration officielle n'a été enregistrée. Cependant, en janvier 2017, une délégation commune bosno-serbe, dirigée par le ministre du Commerce international, Mirko Sarović, et son homologue serbe Rasim Ljajić, a visité Riyad, dans le but de promouvoir les exportations, notamment d'armes, des deux États balkaniques vers le royaume saoudien⁴⁷.

La Croatie, après avoir longtemps nié la possibilité que des armes vendues à des États du Moyen-Orient puissent avoir fait leur chemin en Syrie⁴⁸, a dû, en février 2017, adopter une position un peu moins catégorique, arguant que les États acheteurs avaient fourni des certificats de destination finale et s'étaient engagés à ne pas réexporter le matériel acquis⁴⁹. Cependant, des responsables officiels continuaient à fortement sous-estimer l'ampleur des exportations vers des pays comme l'Arabie saoudite⁵⁰, en dépit des chiffres publiés par leur propre gouvernement.

Au Monténégro, où le principal acteur du commerce international des armes est la firme *Montenegro Defence Industry* (MDI), privatisée en 2015 et passée sous le contrôle d'un consortium serbo-belgo-israélien, on n'a cessé de défendre la légalité des transactions avec l'Arabie saoudite et d'autres pays limitrophes de la Syrie. En particulier, en août 2016, Zoran Damjanović, directeur de la MDI, déclarait qu'il ne se sentait « pas concerné par ce qui arrive ensuite » aux armes vendues par sa firme et que, par rapport aux « armes valant des milliards vendues à l'Arabie saoudite par des pays occidentaux ces six derniers mois », les ventes du Monténégro s'apparentaient à une « erreur statistique »⁵¹. Peu après, le ministère monténégrin des Affaires étrangères rappelait qu'il n'y avait pas d'embargo sur les armes à destination de l'Arabie saoudite, affirmait qu'il vérifiait, via son « réseau de missions diplomatico-consulaires à l'étranger », si la clause de destination finale était respectée et avertissait que, si des preuves de diversion d'armes vers la Syrie, le Yémen ou la Libye étaient produites, il bloquerait de futures transactions au bénéfice de Riyad⁵². Par ailleurs,

45. Lindita Cela, Ivan Angelovski et Maria Cheresheva, *op. cit.*

46. Igor Spaic, *op. cit.*

47. Eleanor Rose, [Bosnia, Serbia Launch Joint Trade Offensive in Saudi Arabia](#), *BalkanInsight*, 31 janvier 2017.

48. Dan O'Huiginn, *op. cit.*

49. Lawrence Marzouk, Ivan Angelovski et Jelena Sviric, [Croatian Arms Sales to Saudi Arabia Fuel Syrian War](#), OCCRP, 21 février 2017.

50. Lawrence Marzouk et Jelena Sviric, [Croatian Agency Backs BIRN's Arms Investigation](#), BIRN-OCCRP, 22 février 2017.

51. Dusica Tomovic, [Montenegro Opens Weapons Supply Line to Saudi Arabia](#), *Balkan Arms Trade*, BIRN, 3 août 2016.

52. Dusica Tomovic, [Montenegro Defends Saudi Arabia Arms Sales](#), *Balkan Arms Trade*, BIRN, 12 août 2016.

une enquête du procureur spécial pour le crime organisé était en cours en mars 2017 après les accusations d'un député de l'opposition qui aurait affirmé, en octobre 2016, que son gouvernement et la MDI violaient les embargos de l'ONU sur les armes imposés à la Libye et à la Syrie⁵³. Bien que les autorités aient elles-mêmes porté plainte pour diffamation contre le député frondeur, l'enquête a permis d'examiner la crédibilité des certificats d'utilisateur final des clients de MDI, ainsi que les comptes de cette firme, s'approvisionnant principalement auprès de l'État monténégrin⁵⁴.

En Serbie, Aleksandar Vučić, alors Premier ministre, déclarait, en juillet 2016 en réponse à des questions sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite, que ce pays n'était sur « aucune liste noire internationale » et qu'il « adore quand nous exportons des armes parce qu'il s'agit d'un pur influx de devises étrangères »⁵⁵. Après l'affaire des *Coyote*, le ministère serbe du Commerce a répété les mêmes arguments que ceux entendus dans les pays voisins, à savoir qu'il n'est pas interdit de vendre des armes à l'Arabie saoudite, que les grandes puissances occidentales le font également et que les certificats d'utilisateur final et les engagements de non-réexportation étaient des garanties suffisantes. Il précisait qu'il n'avait pas de « juridiction légale » pour entreprendre d'autres mesures visant à prévenir des diversions, bien que la loi sur les exportations d'armes de 2014 prévoie que, avant l'octroi d'une licence, la Serbie doit évaluer le risque d'un détournement⁵⁶.

En Bulgarie, une enquête a été ouverte en décembre 2016 à l'encontre de la firme de production d'armes *Arcus*, basée à Lyaskovets, pour vérifier si elle avait le droit d'exporter sa production. Cette enquête faisait suite à une interview du responsable russe du déminage à Alep, selon lequel son équipe avait découvert « d'énormes quantités » d'armes produites en Allemagne, aux États-Unis et en Bulgarie dans des caches abandonnées par des groupes rebelles. Cependant, Daniel Mitov, ministre bulgare des Affaires étrangères, a rejeté ces accusations, arguant que son pays respectait « strictement » les normes en matière de commerce des armes et n'a plus exporté d'armement vers la Syrie depuis 2011⁵⁷. Pourtant, son collègue de l'Économie en charge des exportations d'armes, Bojidar Loukarsky, avait bien reconnu, quatre mois plus tôt, que des armes bulgares avaient abouti entre des « mains mal intentionnées » en Irak et en Syrie et appelé les services de renseignement bulgares et internationaux à enquêter sur la manière dont ces armes étaient arrivées sur des champs de bataille. Cependant, il affirmait que l'État bulgare ne pouvait être blâmé pour ces possibles détournements⁵⁸.

Enfin, signalons que, non sans relation avec l'explosion de la demande au Moyen-Orient, l'industrie de l'armement est florissante dans les Balkans. Le plus gros producteur bulgare, *VMZ Sopot*, au bord de la faillite il y a quelques années, a plus que quadruplé son chiffre

53. Rappelons que le Conseil de sécurité de l'ONU ne s'est jamais accordé pour imposer un embargo général sur les armes à la Syrie. Les seules mesures contraignantes en vigueur ne concernent que les armes de destruction massive ([résolution 2118](#) du 27 septembre 2013).

54. Dusica Tomovic, [Montenegro Probes Controversial Saudi Arms Sales](#), *BalkanInsight*, BIRN, 21 mars 2017.

55. Jelena Cosic, *op. cit.*

56. Filip Rudic, [Serbia Defends Saudi Arms Sales After BIRN/OCCRP Probe](#), *BalkanInsight*, BIRN, 11 mai 2017.

57. Mariya Cheresheva, [Bulgaria Probes Arms Company Linked to Syria](#), *BalkanInsight*, 29 décembre 2016.

58. Mariya Cheresheva, [Bulgaria Rejects Blame for Weapons Reaching Syria](#), *BalkanInsight*, 19 août 2016.

d'affaires entre 2015 et 2017, remboursé ses dettes et engagé 1 200 travailleurs. *Kintex*, firme d'État chargée des exportations, a plus que triplé ses ventes entre 2016 et 2017. Globalement, la valeur des exportations d'armes du pays a largement dépassé le milliard d'euros en 2016, doublant par rapport à l'année précédente⁵⁹. La même tendance est observée en Serbie où la valeur des exportations d'armes a triplé entre 2012 et 2017, où le nombre de travailleurs dans l'industrie de défense a augmenté de 50 % sur la même période et où, pour la première fois depuis le démantèlement de la Yougoslavie, une nouvelle usine de production de munitions a été inaugurée en juillet 2017, à Uzići près de Požega. L'usine devrait produire des munitions de calibre OTAN et les lignes de production seront belges, fournies et installées par la firme *New Lachaussée*⁶⁰.

Conclusion

Depuis 2011, plusieurs pays du Moyen-Orient achètent massivement des armes légères et de petit calibre et leurs munitions à des pays des Balkans, alors que leurs forces armées, à l'exception de l'Irak et du Yémen, demeurent essentiellement équipées d'armement de conception occidentale. Si l'Irak demeure logiquement le premier importateur d'armes balkaniques au Moyen-Orient (plus de 660 millions d'euros depuis 2011), l'Arabie saoudite s'est imposée comme un client majeur des pays des Balkans (près de 600 millions pour la même période), alors que ses importations étaient pratiquement nulles jusqu'en 2012. D'autres États, en particulier la Turquie, la Jordanie et les Émirats arabes unis, ont également fortement développé leurs achats d'armes pendant cette période.

Le principal pays exportateur vers le Moyen-Orient est, de très loin, la Bulgarie, pour un montant de près d'un milliard d'euros depuis 2011. Elle est suivie par la Croatie (près de 200 millions), par la Bosnie-Herzégovine (près de 100 millions) et la Serbie (près de 80 millions). Pour la plupart de ces pays, la courbe de leurs exportations est fortement ascendante, des records de vente ayant été enregistrés en 2015 ou 2016.

Par ailleurs, diverses enquêtes ont montré qu'au moins une partie de ces armes et munitions – souvent anciennes, mais aussi, et de plus en plus, du matériel flambant neuf – est parvenue aux groupes armés non étatiques participant à la guerre syrienne, y compris à des organisations proches ou affiliées à *Al-Qaïda*, ainsi qu'à l'État islamique. De même, en Irak, ce dernier semble avoir capturé des armements initialement destinés aux forces officielles, tandis que des milices progouvernementales paraissent avoir bénéficié de détournements de la part de celles-ci.

Notons aussi que ces groupes armés sont également dotés d'armes fabriquées dans d'autres pays, principalement en Russie/ex-URSS, en Chine, aux États-Unis et en Belgique.

Enfin, il serait trop simple d'attribuer les détournements d'armes balkaniques uniquement à une politique trop laxiste des exportateurs ou à une volonté des importateurs de soutenir des groupes armés qui ont leur sympathie. En effet, des informations de plus en plus nombreuses et précises inscrivent l'armement des groupes armés, particulièrement ceux actifs en Syrie, dans une stratégie coordonnée et partiellement financée bien au-delà des Balkans et du Moyen-Orient.

59. Mariya Cheresheva, [Bulgaria's Arms Exports Reach Record High in 2016](#), *BalkanInsight*, 13 septembre 2017.

60. [The Beginning of Ammunition Production Trial in Uzići](#), ministère de la Défense de la République de Serbie, 1^{er} juillet 2017 & [New ammunition factory opened in Serbia](#), *BalkanEngineer.com*, 25 juillet 2017.

Le cadre géostratégique de l'armement des groupes armés de Syrie a fait l'objet d'une autre étude du GRIP intitulée « [Transferts d'armes aux groupes armés de Syrie : le rôle de Washington](#) ».

Annexe. Les sources utilisées

1. Les rapports au COARM

Nous n'avons eu recours aux rapports du Groupe « Exportations d'armes conventionnelles » (COARM)⁶¹ de l'UE que pour les États membres, puisqu'ils sont les seuls à y contribuer. Il s'agit donc de la Bulgarie et de la Roumanie pour toute la période étudiée (à l'exception de 2016, année dont le rapport n'a pas encore été publié) et de la Croatie depuis 2013.

Précisons que ces rapports classent les armements selon les 22 catégories de la Liste militaire (ML) de l'Union européenne⁶² et que les montants y sont exprimés en euros.

2. Rapports régionaux et nationaux

Pour les transferts d'armes autorisés ou réalisés entre 2011 et 2014 dans les Balkans occidentaux⁶³, le SEESAC a publié, en anglais et dans les langues locales, des rapports régionaux, sur la base des rapports nationaux de ces pays⁶⁴. Tous les pays y ont contribué, sauf le Monténégro en 2011 dont le rapport national ne contient pas d'informations sur des exportations réalisées, seulement sur les licences octroyées. Quant à la Croatie, sa dernière contribution remonte à 2013 mais, à partir de cette année, elle a participé aux rapports du COARM, utilisant la même méthodologie que les rapports régionaux, notamment le classement en 22 catégories du matériel exporté.

Pour les exportations des cinq pays non-membres de l'UE en 2015, nous avons donc dû nous limiter aux données de la base Comtrade (voir ci-dessous). Pour le Monténégro, apparemment le seul pays à avoir publié un au 1^{er} octobre 2017, nous avons eu recours à son rapport national⁶⁵.

Pour l'année 2016, nous avons également eu recours à la base Comtrade pour les six pays des Balkans occidentaux, ainsi qu'à quelques données sur les exportations du Monténégro contenues dans son rapport portant sur 2015. Pour la Roumanie, nous avons inclus les données contenues dans son rapport national en roumain portant sur 2016⁶⁶. Par contre, pour la Bulgarie, nous ne disposons d'aucune information chiffrée sur ses exportations de 2016.

61. [Annual reports on arms exports](#), European Union External Action.

62. [Liste commune des équipements militaires de l'Union européenne](#), Conseil de l'UE, 17 mars 2014.

63. Depuis quelques années, les « Balkans occidentaux » désignent la région englobant l'Albanie et l'ex-Yougoslavie, sans la Slovénie, soit six des huit États étudiés : Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Macédoine et Albanie.

64. Les rapports régionaux et certains rapports nationaux sont disponibles sur le [site du SEESAC](#).

65. Dont le rapport 2015, disponible sur le site du SEESAC, lequel contient de nombreuses erreurs, que nous nous sommes efforcés, dans la mesure du possible, de corriger.

66. [Raport trimestrial și raportul anual privind controlul exporturilor de arme](#), du Département pour le contrôle des exportations (ANCEX) du ministère roumain des Affaires extérieures.

Précisons encore que la Bosnie-Herzégovine n'a plus publié de rapport national depuis 2009, que la Croatie a bien publié des rapports en croate portant sur les années 2014 et 2015⁶⁷, mais qu'ils ne contiennent aucune information sur les destinataires de ses exportations, et que, dans les rapports nationaux de l'Albanie et du Monténégro, les montants comprennent non seulement les exportations réalisées durant l'année en question, mais aussi les exportations réalisées durant l'année suivante, si la licence a été délivrée durant l'année en question.

Enfin, signalons que nous avons inclus les donations dans les exportations d'armes.

3. La base de données Comtrade de l'ONU

Les échanges commerciaux entre États, y compris ceux qui relèvent du commerce des armes, font l'objet de déclarations à la Base de données de statistiques sur le commerce de marchandises (Comtrade) de l'ONU⁶⁸. La classification – effectuée par les douanes nationales des exportateurs – est cependant fort différente de celle des rapports au COARM. Une seule catégorie ne semble concerner que de l'équipement militaire, celle portant sur les « chars et autres véhicules blindés de combat » (code 8710) et une autre semble s'y référer essentiellement, celle consacrée aux « armes et munitions, y compris leurs pièces et accessoires » (code 93), bien qu'on puisse y trouver également des armes destinées aux loisirs (fusils pour le tir sportif, épées, etc.). Par contre, pour deux autres catégories, celles concernant les « avions, vaisseaux spatiaux, y compris leurs pièces » (code 88) et les « navires de guerre, canots de sauvetage, bateaux-hôpitaux et navires non autrement déterminés » (code 8906), il n'est pas possible de déterminer ce qui est destiné à un usage civil de ce qui relève de l'équipement militaire.

Aussi, pour disposer d'une base de comparaison valable, nous n'avons pas tenu compte des deux dernières catégories et nous sommes donc limités à examiner les exportations des pays des Balkans vers le Moyen-Orient pour les catégories portant les codes 93 et 8710. Cependant, la plupart de ces pays n'ont pratiquement rien exporté sous cette dernière catégorie (chars et blindés).

Notons que les valeurs des exportations y sont exprimées en USD, ce qui nous a amenés à effectuer une conversion en EUR sur base du cours moyen au mois de décembre de l'année concernée. D'autre part, ces déclarations sont volontaires et des pays comme l'Albanie (à partir de 2013), la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine, la Roumanie et la Bulgarie (pour toute la période étudiée) n'ont déclaré aucune exportation d'armes vers la zone concernée, parfois en contradiction avec ce qui figure dans les rapports évoqués plus haut. À part la Serbie, qui semble fortement sous-évaluer ses déclarations à Comtrade, les autres exportateurs semblent avoir rempli des déclarations crédibles au cours de la période étudiée, y compris souvent pour l'année 2016, confirmant au moins partiellement les informations rendues publiques dans les rapports nationaux et régionaux. La base Comtrade représente donc une source majeure pour l'année 2015 et notre source principale d'information pour 2016. Cependant, pour les années 2011 à 2014, nous avons donné la priorité aux rapports cités plus haut, à la fois plus complets et plus détaillés.

67. Respectivement : [Godišnje izvješće o izvozu i uvozu robe vojne namjene i nevojnih ubojnih sredstava za komercijalne svrhe za 2014. godinu](#), Gouvernement de la République de Croatie, 2015 & [Godišnje izvješće o izvozu i uvozu robe vojne namjene i nevojnih ubojnih sredstava za komercijalne svrhe za 2015. godinu](#), Gouvernement de la République de Croatie, 2016 (publié par le SIPRI).

68. [UN Comtrade Database](#), United Nations.

4. Le Registre sur les armes de l'ONU

Une autre source majeure d'informations sur les exportations d'armes est le Registre de l'ONU sur les armes conventionnelles (UNROCA)⁶⁹, alimenté par des rapports annuels des États membres. Contrairement aux rapports nationaux et régionaux, la valeur des armements transférés y est absente. Par contre, les armements exportés y sont bien davantage spécifiés.

Pour la période 2011-2015, seuls la Roumanie et la Bulgarie ont, chaque année, déclaré des exportations à l'UNROCA. L'Albanie et la Serbie l'ont fait à trois reprises, le Monténégro deux fois et la Bosnie-Herzégovine une seule fois. Quant à la Croatie et à la Macédoine, elles n'ont, soit pas transmis de rapport annuel, soit déclaré aucune importation si un rapport avait été transmis.

Notons que les déclarations d'exportation des pays des Balkans, comme celles de la majorité des pays contributeurs à l'UNROCA, ne concernent que les armes lourdes et excluent donc les ALPC.

Enfin, côté importateurs, aucun des dix pays du Moyen-Orient étudiés n'a déclaré la moindre importation à l'UNROCA.

5. Les rapports consécutifs au Traité sur le commerce des armes

En ratifiant le Traité sur le commerce des armes (TCA), ce que les huit pays balkaniques sous étude ont effectué dans le courant de 2014, les États parties se sont engagées à soumettre au Secrétariat du TCA, en principe pour le 31 mai de chaque année, un rapport annuel concernant leurs importations et exportations d'armes classiques autorisées ou effectuées l'année précédente. Les rapports publiés par le Secrétariat portent sur les transferts autorisés ou effectués en 2015 et 2016⁷⁰. Comme les rapports de l'UNROCA, ceux-ci ne comprennent généralement pas de valeur monétaire de l'équipement transféré, mais bien d'autres détails majeurs (quantités, types, calibres, etc.).

Par ailleurs, aucun pays du Moyen-Orient n'avait, au 1^{er} octobre 2017, transmis le moindre rapport au Secrétariat du TCA.

Le tableau ci-après synthétise les sources officielles disponibles pour chaque exportateur et chaque année de la période considérée. Il y a donc moyen d'en extraire les destinataires d'équipement militaire que ces États ont déclaré exporter durant la période étudiée et d'effectuer divers recoupements. Elles ne représentent vraisemblablement qu'une partie des exportations réelles de ces pays.

6. Les sources non officielles

Nous n'avons pas eu recours à d'autres instituts étudiant le commerce des armes vers le Moyen-Orient, dont le célèbre *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), car les données qu'il publie n'incluent pas les armes légères et de petit calibre (ALPC), principales armes exportées par les pays des Balkans vers le Moyen-Orient et utilisées sur les champs de bataille syriens et irakiens.

69. [UN Register of Conventional Arms](#), United Nations Office for Disarmament Affairs, consulté le 12 septembre 2017.

70. [Reports to the Arms Trade Treaty Secretariat](#).

Nous avons utilisé avec précaution les nombreuses informations du projet *Balkan Arms Trade – Making a Killing*, financé par l’Autriche et réalisé conjointement par le *Balkan Investigative Reporting Network* (BIRN), réseau de journalistes des Balkans, et l’*Organized Crime and Corruption Reporting Project* (OCCRP), dont la mission serait de faire « comprendre aux gens du monde comment le crime organisé et la corruption résident dans leur pays et leur gouvernement ».

Dans le cadre de ce projet, un long article a été répercuté dans divers médias internationaux lors de sa parution en juillet 2016⁷¹. Consacré aux ventes d’armes depuis 2012 de six des huit pays étudiés et de deux pays voisins à quatre États du Moyen-Orient, son titre évoquait un « pipe-line d’armes de 1,2 milliard d’euros ». Les principaux exportateurs seraient la Croatie (302 millions EUR), la Tchéquie (240 millions), la Serbie (194 millions) et la Slovaquie (192 millions), tandis que la Bulgarie (122 millions), la Roumanie (81 millions), la Bosnie-Herzégovine (72 millions) et le Monténégro (3 millions) formeraient la deuxième moitié du peloton. Côté importateurs, l’Arabie saoudite serait largement en tête (829 millions), suivie de la Jordanie (155 millions), des EAU (135 millions) et de la Turquie (87 millions).

Si ces tendances sont partiellement confirmées par nos propres recherches, les montants cités – et en particulier le chiffre global de 1,2 milliard – ne reposent pas sur des exportations effectives, mais – comme on le remarque à la lecture de l’article – sur les licences d’exportation accordées par ces huit pays. Or, la majorité des licences n’entraîne pas la réalisation de ventes, pour diverses raisons. En conséquence, les chiffres de cet article devraient être pris avec des pincettes.

Cependant, durant leurs investigations récentes, le BIRN et l’OCCRP ont obtenu des déclarations ou des rapports d’officiels des pays des Balkans concernant des exportations réalisées (et non seulement autorisées) vers le Moyen-Orient. En l’absence d’autres sources, en particulier concernant l’année 2016, nous avons eu recours à ces chiffres, en espérant qu’ils seront bientôt corroborés par des documents officiels directement accessibles.

Ces réserves sur les données chiffrées du projet *Balkan Arms Trade – Making a Killing*, ne s’étendent pas aux informations de premier ordre publiées à propos des tortueux mécanismes de transfert des armes des Balkans vers les groupes armés de Syrie et d’Irak, des mécanismes qui impliquent des acteurs extérieurs à ces deux régions.

71. Lawrence Marzouk, Ivan Angelovski et Miranda Patrucic, [Making a Killing: The 1.2 Billion Euro Arms Pipeline to Middle East](#), *Balkan Arms Trade*, BIRN, 27 juillet 2016.

Tableau 4. Disponibilité des sources

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Albanie	RN / RR Comtrade UNROCA	RN / RR Comtrade UNROCA	RN / RR Comtrade ---	RN / RR Comtrade ---	--- Comtrade UNROCA TCA	--- Comtrade UNROCA TCA
Bosnie- Herzégovine	RR (Comtrade) ---	RR (Comtrade) ---	RR (Comtrade) UNROCA	RR (Comtrade) ---	--- (Comtrade) --- TCA	--- (Comtrade) --- TCA
Bulgarie	--- COARM --- UNROCA	--- COARM --- UNROCA	--- COARM --- UNROCA	--- COARM --- UNROCA	--- COARM --- UNROCA TCA	--- --- --- TCA
Croatie	RN / RR --- Comtrade ---	RR --- Comtrade ---	RR COARM Comtrade ---	(RN) COARM Comtrade ---	(RN) COARM Comtrade --- TCA	--- --- Comtrade --- TCA
Macédoine	RR (Comtrade) ---	RN / RR (Comtrade) ---	RR (Comtrade) ---	RN / RR (Comtrade) ---	--- (Comtrade) --- TCA	--- (Comtrade) --- TCA
Monténégro	RN Comtrade UNROCA	RN / RR Comtrade ---	RN / RR Comtrade ---	RN / RR Comtrade UNROCA	RN Comtrade --- TCA	(RN) Comtrade --- TCA
Roumanie	RN COARM --- UNROCA	RN COARM --- UNROCA	RN COARM --- UNROCA	RN COARM --- UNROCA	RN COARM --- UNROCA TCA	RN --- --- --- TCA
Serbie	RN / RR Comtrade ---	RN / RR Comtrade UNROCA	RN / RR Comtrade ---	RN / RR Comtrade UNROCA	--- Comtrade UNROCA TCA	--- Comtrade --- TCA

Sigles : R R : rapport régional / R N : rapport national / Comtrade : base de données de l'ONU sur le commerce international / UNROCA : rapport au Registre des armes conventionnelles de l'ONU / TCA : rapport au Secrétariat du Traité sur le commerce des armes.

* * *

L'auteur

Georges Bergezan est chercheur au GRIP, où ses travaux portent notamment sur le suivi de la situation dans les Balkans, région dans laquelle il a fait de nombreux rapports pendant les guerres en ex-Yougoslavie.

Avec le soutien de la



Wallonie